

**D'UNE
RIVE À
L'AUTRE**



DOSSIER

SICTOM

MOULINS ACTUS
La presse nationale parle de Moulin
Le retour du marché de la Madeleine

MOULINS EN ACTION
Portraits de femmes

**Adoptez les bons
gestes de tri**

Journée nationale d'hommage aux victimes de terrorisme

Le vendredi 11 mars 2022 a eu lieu la cérémonie de la journée nationale d'hommage aux victimes de terrorisme au square Général Leclerc, où **Jean-François Treffel Préfet, le Maire de Moulins, Pierre-André Périssol, accompagné des élus municipaux** se sont rendus afin de témoigner de leur présence en ce jour si symbolique pour la France. La ville de Moulins a mis un point d'honneur à commémorer cette journée, pour que les victimes ne tombent pas dans l'oubli.



L'humoriste Vérino à Moulins

Le samedi 12 mars 2022, le célèbre humoriste Vérino s'est rendu au Théâtre de Moulins pour faire rire le public ! Avec son nouveau spectacle, Focus, il fait partie de la génération qui a popularisé le stand-up en France. Après plusieurs apparitions sur les chaînes télévisées, il a choisi de se produire au Théâtre de Moulins !



Ma cantine étoilée

Cette année c'est le chef Guillaume CURY (Restaurant le Bistrot Guillaume), qui est venu sur le site de restauration des Champmilan préparer le repas pour l'ensemble des cantines scolaires de la Ville de Moulins. Les enfants de l'école Léonard de Vinci ont bénéficié d'un service à l'assiette pour chaque plat. Ils ont pu déguster une salade de choux-blanc et des crevettes sauce cocktail, un parmentier de colin et potiron aux noisettes sur son lit de mâche et un moelleux à la banane et sa crème anglaise & chocolat. **M. le Maire, Pierre-André Périssol et Jean-Michel Moreau, 2^{ème} Adjoint, en charge de l'éducation et des nouvelles technologies** se sont rendus sur les lieux et ont découvert une salle de repas transformée en restaurant : nappes blanches et serviettes en tissu. Le repas a été très apprécié par les enfants qui plébiscitent cette opération.



La 20^{ème} édition de Festi BD

Organisé par Viltais, le festival de la bande dessinée à Moulins a eu lieu le week-end du 19 et 20 mars ! La participation d'une trentaine d'artistes et auteurs, la projection en avant-première du film « Les sans dents » et de nombreuses animations ont permis aux moulinois de s'amuser et de se cultiver ! De nombreux prix (prix des auteurs et prix des jeunes talents) ont été décernés. Ce festival, événement devenu incontournable à Moulins et sur l'ensemble de l'agglomération, rassemble plusieurs générations autour de la bande dessinée !





Mon année foot 2022

Le Service Jeunesse a pour priorité d'accompagner les jeunes de 14 à 25 ans dans tous leurs projets : loisirs, permis, citoyenneté... C'est dans cette optique, et à l'occasion de la coupe du monde de football 2022, que le Service Jeunesse a proposé « Mon année foot », par le biais du dispositif Engaj' à destination des 14-17 ans. Une année de manifestations et d'actions pour découvrir les différentes pratiques sportives liées au ballon rond : Foot en salle, Freestyle, Golf foot, Bubble foot, visite de stades... Il y en aura pour tous les goûts. Pour inaugurer ce programme, et pour le présenter à l'ensemble de la population, une journée sur le thème du foot a été organisée en centre-ville. Cet après-midi a été l'occasion pour les moulinois de rencontrer et d'échanger avec les animateurs du projet et de participer, gratuitement, aux nombreuses animations (structures gonflables : scratch-ball, babyfoot humain, tirs au but).



L'élection de Miss Moulins 2022



Comme chaque année, la Ville en partenariat avec l'association Mouv'03, organise le concours de Miss Moulins. Cet événement organisé le 26 mars, au palais des sports, a ouvert ses candidatures aux jeunes femmes de 17 à 25 ans, vivant à Moulins, Yzeure ou Avernnes. Lara Noël de Moulins a été élue Miss Moulins 2022, suivie par Lina Meyer, 1^{ère} dauphine et Clémence Zorz, 2^{ème} dauphine.



Le carnaval à Moulins

Le carnaval de Moulins a eu lieu en plein centre-ville pour émerveiller les plus petits comme les plus grands ! Une grande parade comptant une quinzaine de chars décorés par les associations, ainsi que tous les Moulinois déguisés sont sortis dans les rues pour ce grand moment de convivialité, rempli de gaité. Merci aux nombreuses associations pour la confection des chars : Mouv'03, La Madeleine Moulins rive gauche, Pole Stars, Lames d'Histoire, l'amicale laïque d'Avernnes, Jazz Club, Atallier Fab Lab, Association Grandir, Anciens Foot d'Yzeure, École de Musique de Toulon, Solicity, Mosaique, AAPPMA Pêcheurs du Val d'Allier, Old Stars, Accueil des Villes Françaises AVF, Salle des jeunes d'Avernnes, Anciens Moulins Foot, Confrérie du Piquenchâgne



La caravane des métiers débarque à

La Ville de Moulins a accueilli la Caravane des Métiers, de Auvergne Rhône Alpes Orientation. **Maud Belin, Conseillère municipale à la ville de Moulins en charge de l'emploi et de la réinsertion, Philippe Boismenu Vice-président à Moulins communauté en charge du développement économique, Stéphanie Cartoux, Conseillère régionale, Carine Barillet, Conseillère régionale et les partenaires** ont lancé l'ouverture de cette journée et ont échangé avec les professionnels. Collégiens, lycéens, étudiants, parents, professionnels en reconversion, demandeurs d'emploi... sont venus nombreux.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE MOULINS

28 MAI 2022

Ouverture à 10h15
Course du grand prix dès 12h45



Entrée : **3 €** (gratuit pour les - 16 ans et + 65 ans)
Hippodrome, allée des soupirs, 03000 Moulin

courses.moulins@orange.fr - 04 70 34 23 85



SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

05 ÉDITO

06 MOULINS AU NIVEAU NATIONAL

- La presse nationale parle de nous
- Foot Féminin Yzeure

07 MOULINS ACTUS

- Le compteur communicant gaz arrive à Moulines
- « Les Lions et les Colombes du Casabianca »
- Récap budget
- Audit financier
- Les élections législatives
- Les travaux du 2^{ème} Pont
- Le retour du marché de la Madeleine

11 MOULINS EN ACTION

- Portraits de femmes de notre ville



12 MOULINS LE DOSSIER

SICTOM Nord Allier :
Découvrez le fonctionnement de la collecte de déchets et adoptez les bons gestes

18 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

19 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Le déjeuner municipal du dimanche 27 mars 2022

20 MOULINS BOUGE

- AMV
- Ouverture du restaurant « Le bivouac » d'ici l'été prochain !
- Shopping de printemps

21 MOULINS ÉVÉNEMENTS

- Velocipédia
- Grand prix de l'hippodrome de la ville de Moulines
- L'exposition temporaire à la Visitation
- Nuit européenne des Musées
- La Nuit des Artistes
- Les Playmobil envahissent l'Espace Villars
- La Bourbonnaise pour Elles
- La confrérie du Piquenchâgne
- Concert et Théâtre
- Cinéma
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL

Maire de Moulines
Président de Moulines Communauté

Chères Moulines, Chers Moulineois,

Lors du Conseil Municipal du 18 mars, le budget 2022 de notre ville a été adopté. Ce budget, qui s'élève à 47,6 millions d'euros, sera donc consacré au fonctionnement et aux investissements de notre commune.

La Ville de Moulines connaît une très bonne santé financière tout en continuant d'investir dans de nouvelles infrastructures pour augmenter la qualité de vie de chacun de ses habitants. Je peux notamment citer la construction du deuxième pont qui avance bien ou encore l'aménagement des berges et l'ouverture de la Maison de la Rivière Allier prévue pour cet été. (Projets portés par Moulines Communauté).

Au-delà de ces grands projets, notre ville reste dynamique avec l'organisation de nombreux événements, grâce au contexte sanitaire qui a évolué favorablement.

J'ai par exemple été ravi de retrouver un grand nombre de nos séniors, près de 535 personnes, le 27 mars dernier au déjeuner municipal. Après ces deux années de crise sanitaire, quel plaisir de pouvoir nous retrouver autour d'un repas et d'avoir à nouveau des échanges de proximité ! Ces moments de convivialité sont essentiels pour la vie de notre cité.

Dans le même esprit, le Carnaval de Moulines qui s'est tenu le 3 avril a été une formidable réussite. Malgré l'absence du soleil, les participants étaient au rendez-vous. Nous pouvons nous féliciter du succès de cet événement, au vu du nombre de Moulineois, habitants de l'agglomération, et personnes de passage dans notre ville, qui ont répondu présents à cette fête historique à Moulines.

Il était important de renouer avec cette tradition, très attendue, après deux années d'absence du fait de la pandémie de Covid-19. Un grand merci aux associations qui se sont investies dans la décoration des chars pour ce carnaval ! Voir notre belle ville remplie des couleurs des chars, des déguisements et des confettis a fait oublier la grisaille de la météo.

Encore beaucoup d'événements festifs et de manifestations d'envergure nous attendent ces prochains mois, et j'ai particulièrement hâte de les partager avec vous !

Vous souhaitant une agréable lecture,

Magazine d'information de la Ville de Moulines
Directrice de la publication : Lise Marcaillou
Rédaction : Service communication de la ville de Moulines.

Crédits photos : Jean-Marc Teissonier, Adobe Stock, Freepik, SICTOM Nord Allier, Yves Charvis - Pulp Motion.

Mise en page : c-toucom.com
Impression : ALPHA NUMÉRIQ
Diffusion : Médiapost
N° ISSN 1146-0814 - Tirage 14 000 ex.



Moulines.tv : un reportage 100% moulineois
tous les vendredis à 19h.



La presse nationale parle de Moulins

La Ville de Moulins mise en avant une nouvelle fois pour son patrimoine historique.

La presse nationale (*Le Figaro*, *Paris Match*, *La Croix*) s'est emparée du sujet et présente l'exposition Anne de France « Femme de pouvoir, princesse des arts » au musée Anne-de-Beaujeu qui aura lieu du 18 mars au 18 septembre 2022 à Moulins. Un beau succès pour ce musée départemental.



Yzeure en finale de la Coupe de France

Le club amateur 100% féminin de la ville d'Yzeure a su se hisser jusqu'au haut du sommet de la Coupe de France 2022, après avoir affronté six belles équipes de D2 Féminine.



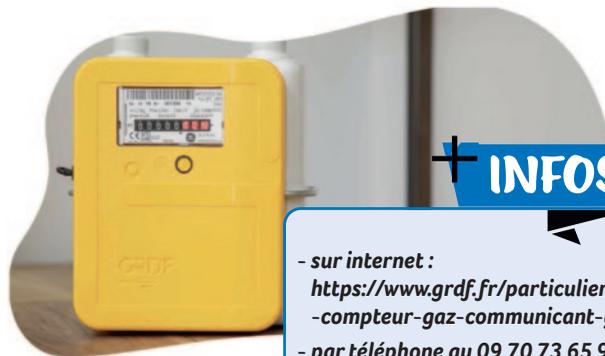
L'équipe affrontera les filles du PSG, le dimanche 15 mai à 18h15, au stade Gaston-Gérard à Dijon. Venez nombreux pour les encourager.

Plus d'infos : 06 86 92 91 46
 ou info@ffy03.fr
 Facebook : FFYAA - Football Féminin Yzeure Allier Auvergne
 Internet : ffy03.fr

Le compteur communicant gaz arrive à Moulins

À compter de juillet 2022, GRDF va déployer des compteurs communicants gaz auprès des 6 500 foyers Moulois raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Depuis de nombreuses années, les consommateurs s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage de leurs consommations énergétiques et de nouveaux services autour de la maîtrise de l'énergie. Ces attentes, qui ont progressivement trouvé un écho dans la réglementation, conduisent GRDF à déployer des compteurs communicants gaz, « Gazpar », auprès de ses 11 millions de clients. Ce déploiement, initié en 2016 dans 24 communes « pilotes », se poursuivra jusqu'en 2023.



+ INFOS

- sur internet : <https://www.grdf.fr/particuliers/fonctionnement-compteur-gaz-communicant-grdf>
- par téléphone au 09 70 73 65 98 du lundi au vendredi de 8h à 21h, et le samedi de 8h à 20h, hors jours fériés (appel non surtaxé)

« Les Lions et les Colombes du Casabianca », que sont devenus ces jeunes volontaires



Le CCAS et la Ville de Moulins, par le biais du très actif parrainage avec la Marine nationale via le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Casabianca*, proposent un programme de découverte à des jeunes issus des quartiers sensibles. Encadrés par les sous-marinières du *Casabianca* et par des anciens militaires (les Colombes), ils partagent leurs expériences, pour motiver et impliquer les jeunes à découvrir leurs métiers, pour peut-être, leur susciter des vocations. De plus, cette action civique vise à renforcer le lien social, lutter contre

l'isolement des jeunes, et éviter le décrochage scolaire de ces moulois.

Pour intégrer ce projet intergénérationnel, 6 mouloises et moulois âgés de 15 à 17 ans sont sélectionnés pour y participer tout au long de l'année. Un programme et des visites sont organisés par l'officier communication du SNA *Casabianca* dans différentes institutions militaires et républicaines.

A titre d'exemple, un groupe de jeunes a eu l'opportunité de partir à Toulon afin de visiter la base navale, d'assister à une conférence avec le commandant, de visiter des navires et unités de la Marine nationale, de rencontrer des marins et de visiter un mémorial de la Seconde Guerre mondiale.

La finalité du projet est de valoriser ces jeunes, de leur faire découvrir le monde professionnel, d'en faire des citoyens éclairés et pourquoi pas, les motiver à intégrer la Marine nationale !



Interview de Sami, notre dernier « Lion » qui a intégré la Marine nationale le 8 novembre 2021 comme matelot machine au sein des forces sous-marines :

« J'ai connu le projet « Les Lions et les Colombes du Casabianca » grâce à l'accueil de jeunes des Echarteaux de Moulins. Le CCAS m'a proposé de participer au projet, et j'ai directement accepté afin de découvrir la Marine nationale, et plus particulièrement le monde secret des sous-marinières. Ce projet intergénérationnel, nous a permis de partir à Toulon visiter le sous-marin *Casabianca* et de rencontrer l'équipage, accompagné par les Colombes qui sont des anciens militaires. Toutes ces visites, m'ont fortement donné envie d'intégrer la Marine. Grâce à l'implication de la Ville de Moulins et des sous-marinières, j'ai aujourd'hui terminé ma formation et intégré les forces sous-marines de la Marine nationale. »

BUDGET

Lors du dernier Conseil Municipal, le budget de notre ville pour l'année 2022 a été voté. Ce budget total de 47,6 millions d'euros est un budget ambitieux et réaliste, avec environ 30,2 millions d'euros consacrés au fonctionnement et 17,4 millions d'euros aux investissements.

Des services au public de qualité

58% des recettes de fonctionnement proviennent des impôts et des taxes, et environ 33% proviennent de dotations de l'Etat. Le montant des recettes de fonctionnement est stable par rapport à 2021.

Environ 46% des dépenses de fonctionnement sont liées à la masse salariale des 200 agents. Un effort important a été fait sur ce budget ; cela est notamment dû à la mise en place du Régime indemnitaire RIFSEEP, permettant de revaloriser les plus bas salaires.

Investir pour notre avenir

La Ville a un recours très modéré à l'emprunt et maîtrise sa dette. Pour preuve, son stock de dette a baissé de 4 millions d'euros entre 2013 et 2022.

Le recours à l'emprunt est maîtrisé, adapté au besoin de financement et à la capacité de remboursement de la Ville.

La Ville de Moulins reste, en moyenne, moins endettée que les villes de même strate puisqu'il lui faudrait 2,8 années pour rembourser sa dette, alors qu'il faudrait en moyenne 5,4 années aux villes de même taille.

« La Ville de Moulins n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 28 ans mais s'engage dans des investissements d'avenir. Un volume d'investissement qui est conforme aux engagements qui avaient été pris », précise **Maud Belin, rapporteur du budget**.

Ainsi, pour cette année 2022, ce sont plus de 1,3 millions d'euros qui seront investis par la Ville, pour la réfection des diverses voies communales, que ce soit des voies ou des trottoirs, afin d'améliorer notre cadre de vie.

Un autre investissement massif est consacré à la participation de la Ville dans le financement du deuxième pont sur l'Allier, à hauteur de 2 millions d'euros. Les travaux du Second Pont avancent rapidement.

Aussi, ce sont par exemple 581 000 € qui seront affectés pour l'aménagement des berges, et plus particulièrement pour les abords de la Maison de la Rivière Allier et la voie verte.

La jeunesse et l'éducation bénéficieront d'investissements conséquents, notamment pour la rénovation de l'école primaire Jean Moulin (360 000 €), la rénovation de l'école les Gâteaux (680 000 €) et la rénovation de l'accueil de loisirs des Mounines (1,8 millions d'euros).

Le sport n'est pas en reste dans ce budget 2022, puisque 723 000 € seront dédiés à la première tranche des travaux de rénovation du palais des sports. Plus de 2,3 millions d'euros sont investis dans le centre des sports Hector Rolland, et permettront, entre autres, la modernisation du stade de rugby Pierre Faure, la rénovation des courts de tennis et la modernisation du stade de football Hector Rolland. Aussi, 240 000 € seront investis dans la couverture de la salle de sport des Champins.

Pour assurer toujours plus de sécurité aux habitants, un nouvel engagement de 250 000 € est prévu en 2022 pour poursuivre l'installation de caméras de vidéosurveillance.

« C'est un budget aussi ambitieux qu'équilibré. Il permettra à notre ville de continuer ses investissements d'avenir », ajoute **Yannick Lucot, Adjoint en charge des finances**.



Audit financier

La Ville de Moulins a décidé de faire appel à un cabinet d'expertise comptable, Acti Conseil, afin de réaliser un audit financier.

Ce recours à un cabinet de conseil a été opéré dans un objectif de transparence envers les Moulinoises et les Moulinois. En effet, les finances représentent un secteur primordial pour une collectivité, et il est important d'avoir une expertise extérieure sur l'état de nos finances et leur gestion.

Ce cabinet a donc auditionné les comptes de la ville et est ensuite venu présenter ses conclusions lors du Conseil Municipal, le 18 mars dernier, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux téléspectateurs présents pour la retransmission en direct via la page Facebook de la ville.

Acti Conseil a validé les hypothèses et les perspectives qui ont été élaborées à l'horizon 2025.

Le cabinet a conclu que l'endettement de la ville était très supportable. Nous investissons beaucoup, dans des projets structurants comme le deuxième pont sur l'Allier, mais notre endettement reste, selon eux, maîtrisé et modéré.



Le travail d'Acti Conseil a permis de confirmer de manière publique et transparente ce dont nous étions déjà convaincus, la bonne santé financière de notre ville. Nous pouvons donc continuer d'investir, de manière réfléchie, pour accroître la qualité de vie à Moulins.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour les élections législatives!

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022, n'oubliez pas de vous inscrire ! Vous avez :

- **Jusqu'au mercredi 4 mai 2022** : pour réaliser votre inscription en ligne
- **Jusqu'au vendredi 6 mai** : pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr. Il vous faudra un justificatif d'identité et un justificatif de domicile numérisés.
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire demande d'inscription (à retrouver sur le site : service-public.fr ou en Mairie)



- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le formulaire

de demande d'inscription (à retrouver sur le site : service-public.fr ou en Mairie).

Source : Service-public.fr

Les travaux du deuxième pont avancent à grands pas !

Les Moulinois le savent, ce nouveau pont répond aux problématiques de trafics nationaux et départementaux, afin de supporter l'accroissement du trafic routier avec la mise en concession prochaine de l'A79 (ex RCEA) et de régler des problématiques de sécurité pour la population.

Le Pont Régemortes, est actuellement la seule voie d'accès permettant de connecter les rives droites et gauches de l'Allier. La construction du deuxième pont s'inscrit donc dans une réflexion de réaménagement de l'espace urbain pour lutter contre l'enclavement de la rive gauche et aboutir à un meilleur équilibre entre les deux rives de l'Allier.

Aujourd'hui, les travaux du deuxième pont en sont au stade de la pose de la charpente métallique et c'est une étape aussi importante que spectaculaire qui s'est jouée actuellement au-dessus de l'Allier. Une opération millimétrée, réalisée avec treuils et poulies pour absorber la charge, qui a permis à la charpente d'accoster sur la première



pile (P1) puis sur la deuxième (P2) et la troisième (P3). L'opération devra être renouvelée une dernière fois pour faire passer la totalité de la charpente, sur laquelle va ensuite être construit le tablier. En rive droite, un gigantesque échafaudage est en cours de construction autour des appuis qui

jalonnent désormais le parking de l'Ovive. Il va servir à la construction du tablier sur cette partie de l'ouvrage

Moulins Communauté, maître d'œuvre de ce projet majeur, remercie l'État pour son accompagnement et les partenaires financiers : Région, Département et Ville de Moulins.

Le retour du Marché de la Madeleine



Le marché de la Madeleine fait son grand retour pour les beaux jours, dès le mercredi 4 mai. Retrouvez-le chaque mercredi dès 16h, rue Edmond Bourges, derrière le CNCS.

Pour ceux qui veulent s'y rendre en voiture, vous avez la possibilité de vous garer sur le parking de l'Esplanade Villars.

+ INFOS

LES MARCHÉS SUR MOULINS

Le mardi matin • Aux Champins dès 8h

Le mercredi • A la Madeleine dès 16h

Le vendredi matin • Place d'Allier, rue Datas, place des Halles, place de la Liberté et marché couvert place des Halles dès 7h

Le dimanche matin • Place d'Allier, rue Datas, place des Halles, place de la Liberté dès 8h

Portraits de femmes qui agissent pour le bien de notre ville !

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la municipalité a eu à cœur de mettre en avant les femmes qui œuvrent, par leurs activités professionnelles, associatives et bénévoles, pour le bien vivre des Moulinois et Moulinoises. Une cérémonie a été organisée au sein de la mairie, où elles ont pu échanger, partager et présenter leurs actions en faveur de la ville. Découvrez-les portraits de ces femmes qui marquent notre ville.



Anne LAMARTINE

Présidente de l'association de quartier Moulins Quartier Historique, elle œuvre depuis plusieurs années pour faire vivre son quartier, en centre-ville de Moulins. Au travers de multiples évènements, tels que les marchés artisanaux, la jacquemart'O, la nuit des artistes et bien d'autres encore, elle pilote cette association pour promouvoir l'image et le patrimoine du quartier



Annie BONNIN

Agissant pour la commune en tant que bénévole au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lors d'ateliers avec le pôle solidarité, elle a aussi participé aux vacances des séniors organisées par le CCAS. Son soutien apporté aux personnes âgées de la ville, a été d'un grand appui pour renforcer les actions du CCAS mais aussi d'un réel soutien pour veiller sur nos anciens.



Fanny MOUMOUNI

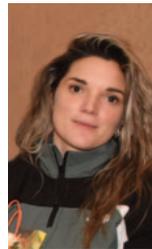
Docteur à l'hôpital de Moulins, cette femme est également référente du service du centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles.

Très engagée dans la lutte contre le SIDA, elle organise depuis plusieurs années, la journée mondiale de lutte contre le SIDA où des professionnels de santé, des animations mais aussi des ateliers de préventions sont mis en place pour les Moulinois.



Giulia LONGO

Titulaire d'un *cursus honorum* de l'École du Louvre à l'Institut national du Patrimoine, en passant par l'université Paris-Sorbonne et l'École normale supérieure de Pise, la conservatrice est spécialiste de la peinture et des arts décoratifs de la période moderne (XV^e-XIX^e siècles). Toutes ces connaissances en histoire de l'art, l'on amenée à diriger les collections des beaux-arts et arts décoratifs du musée Anne-de-Beaujeu depuis le 1^{er} septembre 2020 ainsi que la Maison Mantin à Moulins.



Audrey PERRIER

Licenciée en gymnastique à Moulins pendant 25 ans, elle est aujourd'hui responsable technique de 400 adhérents de la gymnastique bourbonnaise. Très impliquée dans ce sport et auprès de cette association, Audrey Perrier est présentée comme une personne investie et passionnée par la gymnastique.



Maëva TADRIST

Cette jeune responsable du magasin Jewel's, une boutique de bijoux en acier inoxydable située en plein centre-ville de Moulins, a ouvert son commerce en période de Covid19. De par ses actions sur les réseaux-sociaux, ses tarifs abordables et une gamme de bijoux de qualité, elle propose aux Moulinois de véritable ornements de valeur. Grâce à son travail, elle contribue à la vie du centre-ville de Moulins.



Lilian MOGNOT

La médaille de la ville a été remise à Lilian Mognot pour avoir créé « Théâtre Sans Façon ». Un moyen également de la remercier pour tout ce qu'elle a mis en œuvre par ce biais.

« C'est une cérémonie qui nous tient particulièrement à cœur car c'est important pour nous de mettre en avant des femmes qui s'investissent pour notre ville. C'est un bonheur de les recevoir en mairie. », précise Eugénie Leprince, déléguée égalité des droits, prévention.



Léa PRADEL

Élue Miss Moulins en 2019, les années de crise sanitaire n'ont pas permis à la jeune femme de profiter pleinement de son règne. C'est à l'occasion de la cérémonie de la journée internationale des femmes, que la municipalité a tenu à la remercier pour tous les évènements auxquels elle a participé (marché de Noël, carnaval, etc.).

Découvrez le fonctionnement de la collecte de déchets

Qui gère nos poubelles et où vont-elles ?

Le SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Nord Allier regroupe plusieurs communes autour de la problématique de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Il est constitué de **4 Communautés de Communes et d'une Communauté d'agglomération**, composée de 72 communes au total, ce qui représente la gestion des ordures ménagères de 42 000 foyers, soit 85 000 habitants.



L'instance du SICTOM Nord Allier compte 144 élus de ce territoire. Ils forment le Conseil Syndical qui est l'instance au sein de laquelle sont prises les décisions concernant la politique du syndicat, le vote du budget, la prise de décisions concernant les travaux et l'adhésion ou le retrait des communes. La répartition des sièges au sein du syndicat, ainsi que la contribution financière de chaque commune membre dépendent de plusieurs facteurs comme la population, la quantité de déchets produits, la fréquence de collecte.

Tout le monde doit se sentir concerné, à la fois pour préserver l'environnement, mais aussi pour préserver son portefeuille, car les citoyens payent pour la gestion des ordures. La manière dont la population trie les déchets a un impact direct sur la taxe des ordures ménagères.

À quel moment payons-nous la taxe pour la gestion des déchets ?

Tous les habitants des communes adhérentes au SICTOM payent le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Le paiement se matérialise sous forme d'**impôt additionné à la taxe foncière** et toute personne propriétaire d'un bien foncier est soumise à celle-ci (taxe répercutée aux locataires).

Cette taxe calculée sur **la valeur locative du bien foncier** et sur le service rendu (mode et fréquence de la collecte) finance les différentes missions du SICTOM : collecte, traitement, tri, gestion des déchèteries.

Cette taxe est le principal financement du SICTOM, auquel vient s'ajouter les soutiens (subventions) versés par les éco organismes, les ventes de matières collectées, la redevance spéciale acquittée par les collectivités et les professionnels.

A quoi servent les différents financements du SICTOM ?

Les charges de collecte représentent 36 % des dépenses, le transport 8 %, le traitement des déchets 38 %. Il reste 2 % qui sont destinées à la prévention et l'information et 16 % pour la pré-collecte et le fonctionnement.

Le geste de tri est générateur de recette pour la SPL Allier Tri (cf : paragraphe suivant) qui indirectement permet de maîtriser l'évolution de la TEOM. Le montant de la taxe est ainsi maîtrisé.

QUEL CHEMIN PARCOURENT NOS POUBELLES ?

1 - Les déchets recyclés, dont la poubelle « jaune »

En 2015, la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV), préconisait d'étendre les consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022, et d'harmoniser les consignes de tri et les couleurs des poubelles d'ici 2025. Le SICTOM Nord Allier n'a pas attendu ces dates puisque depuis mai 2019, il a mis en place ce fonctionnement avec l'ensemble des 4 autres collectivités du département en charge des déchets. Elles se

sont rassemblées en une Société Publique Locale (SPL) nommée Allier Tri. C'est par **Allier Tri** que sont traités **100 % des emballages et des papiers produits par les Bourbonnais**.

Une fois collectés par les agents du SICTOM Nord Allier, les papiers et emballages, métal, carton sont apportés dans le centre de tri départemental pour être triés et envoyés vers des **usines de recyclage ou de valorisation énergétique, situées en France et en Europe**.

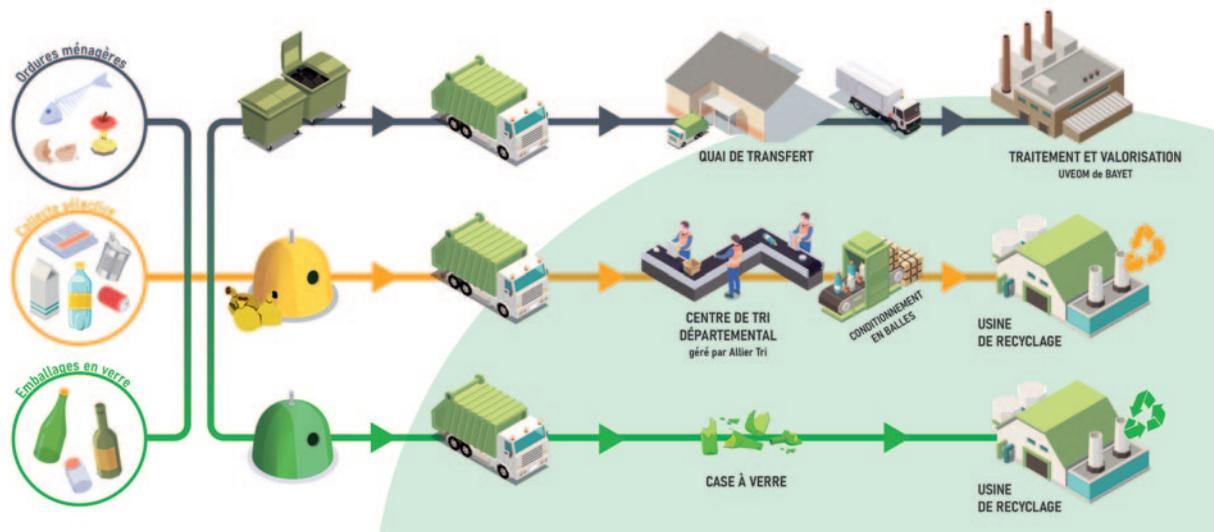
& Adoptez les bons gestes

Les déchets sont répartis de la manière suivante :

Il est à savoir que sur les 5211,36 tonnes de déchets concernant les emballages et les papiers, 585 tonnes soit l'équivalent de presque 7 kg par habitant ont dû être refusés et traités comme des ordures ménagères.

Les déchets n'empruntent pas le même chemin en fonction de leur nature :

En 2021, plus de 51 600 tonnes de déchets (tous confondus) ont été collectés par le SICTOM Nord Allier, ce qui représente environ 617 kg de déchets par an et par habitant.



2 - La poubelle classique ou « noire », les déchets industriels et les boues de stations d'épuration

La poubelle classique contient les déchets non dangereux et non encombrants que nous jetons quotidiennement. Jusqu'en 2019, les ordures ménagères étaient traitées sur le site de Chézy. Les déchets étaient enfouis, tels qu'ils étaient présentés à la collecte, à l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND). La loi préconisant la fin de l'enfouissement à hauteur de 50 % des sites existants, le site de Chézy n'a plus été autorisé à enfouir à partir de septembre 2019.

Le SICTOM Nord Allier a réfléchi à une suite d'exploitation possible et a décidé d'installer une centrale photovoltaïque sur la zone où les déchets étaient enterrés. **Le méthane, gaz à effet de serre émis lors de la décomposition de ces déchets, est actuellement récupéré puis transformé en électricité** et la chaleur produite permet de chauffer les bureaux du site.

Depuis, les ordures ménagères transitent par le quai de transfert pour être massifiées puis transportées à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVAEOM) de Bayet où elles sont incinérées. Aucun tri n'est fait, tout est brûlé, d'où la nécessité au préalable d'effectuer les bons gestes de tri sachant que **le coût de l'incinération est de 281 € la tonne, alors qu'1 tonne de verre recyclé coûte 1 €.**

L'UVAEOM gère les ordures ménagères, les déchets industriels banals non dangereux, les déchets d'activités de soins à risques infectieux (pansements, seringues des secteurs médicaux ou vétérinaires, ou encore le matériel contaminé en laboratoire de recherche ou d'analyses biologiques) et les boues de stations d'épuration.



EN 2020 :

1 TONNE DE VERRE
coûtait 44 €
soit 1 € / habitant,



1 TONNE D'EMBALLAGES
ET PAPIERS coûtait 109 €
soit 5 € / habitant



1 TONNE D'ORDURES
MÉNAGÈRE
coûtait 281 €
soit 64 € / habitant.

4 % des ordures ménagères collectées par le SICTOM Nord Allier sont composées de **verre recyclables** ce qui représente 776 tonnes de verre soit une **dépense de 49 664 € qui pourrait être évitée.**

Trier ses emballages et papiers coûte 13 fois moins cher et trier le verre encore plus : 64 fois moins cher... plus d'hésitation à avoir quand on voit ces chiffres.

ADOPTER LES BONS REFLEXES ET LES BONS GESTES DE TRI

Adopter les bons réflexes et les bons gestes de tri permet d'avoir un impact important sur l'environnement. Le tri contribue à économiser les ressources naturelles, évite le gaspillage et limite les pollutions. **Hormis l'impact environnemental, trier et diminuer ses déchets permet de faire des économies qui peuvent être répercutées sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.**

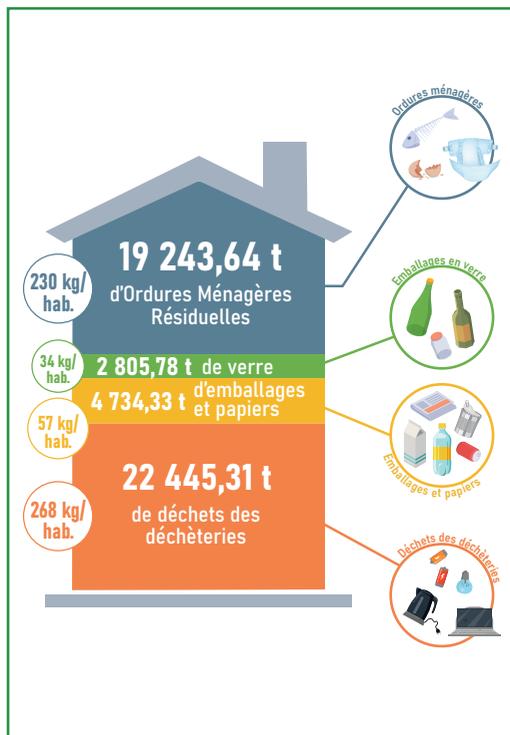


En 2022

Depuis janvier 2022, doit figurer sur chaque emballage, la consigne info-tri (à trier, à jeter) accompagnée du logo Triman. Il signifie que le déchet est soumis à une règle de tri (reprise en magasin, bornes spécifiques, poubelle jaune...) et vous indique dans quelle poubelle jeter votre déchet.

Ce qui devrait aussi voir le jour en 2022 :

- La vente à l'unité des médicaments
- La création d'une filière pollueur-payeur pour le secteur du bâtiment. Devrait suivre une collecte/reprise gratuite des déchets du bâtiment et la création de déchèteries de professionnels.



1 - Recyclage de vos déchets de cuisine

COMPOSTER

Pour diminuer vos déchets ménagers d'un tiers, vous pouvez composter. Les déchets de cuisine et de jardin sont de véritables ressources et permettent d'obtenir cet "or noir" qu'est le compost. Vous produisez un amendement 100 % naturel pour enrichir en matière organique le sol de vos potagers ou jardinières, grâce aux épilures de fruits et légumes, restes de repas, végétaux. Même les dosettes type senseo peuvent se composter.

Si vous avez un jardin, vous pouvez vous équiper d'un composteur (ou bien le faire en tas tout simplement), et pour les appartements, les lombricomposteurs sont parfaits.

A SAVOIR : Pour remercier les usagers du tri de leurs déchets verts, le SICTOM Nord Allier organise plusieurs fois par an des distributions gratuites du compost issues de la plateforme de compostage du site de Chézy.

POULAILLER

Une seule poule permet de réduire de 30 % vos déchets alimentaires et vous donne en prime des œufs. Le SICTOM vous propose, dans la limite des stocks, un poulailler à 120 €, pour 2 à 4 poules. Le poulailler n'a pas d'enclos, il est fabriqué en France en bois PEFC d'une épaisseur de 2 cm.



Le SICTOM vous propose des composteurs de 300 litres pour 20 € et de 600 litres pour 30 €. Infos au 04 70 46 77 19



2 - Recyclage du plastique

Les bouteilles, flacons, barquettes en plastique vont être découpés en paillettes puis transformés en granulés pour devenir la matière première recyclée utilisée **pour fabriquer des tuyaux, des salons de jardin, des vêtements, de nouvelles bouteilles...**



3 - Recyclage de l'acier et de l'aluminium

Les canettes et les boîtes de conserve en acier vont être refondues, pour refaire des produits en acier. Les aérosols, les boîtes de conserve ou les barquettes en aluminium vont être délaqués et refondus. L'aluminium ainsi récupéré va être utilisé pour faire des **cadres de vélo**. **L'acier et l'aluminium sont recyclables à l'infini.**



4 - Recyclage du verre

Le verre se recycle à **100 % et à l'infini**. Pour le trier, direction la colonne à verre pour y déposer bouteilles, pots, bocaux, flacons de parfum. Vides et sans bouchon, bien évidemment.



5 - Recyclage du papier et du carton

100 % des papiers sont recyclés.

Tous les papiers, journaux, magazines, enveloppes (avec ou sans fenêtres)... doivent être déposés dans les poubelles jaunes. Le papier trié par les habitants transite via le centre de tri avant d'être envoyé vers une usine de recyclage. Sur place, les journaux-magazines sont mélangés à l'eau, débarrassés de leurs impuretés et désencrés afin de produire de la pâte à papier puis **de nouveaux journaux-magazines**. Recycler les journaux et magazines permet d'économiser les matières premières comme le bois, le pétrole.

Le carton des briques de soupes ou de jus d'orange va être réutilisé **pour faire du papier absorbant, du papier toilette...**

Le petit carton d'emballages redeviendra du carton **pour faire des boîtes à œufs** par exemple.

Et les emballages dits complexes sont quant à eux valorisés énergétiquement. Ils partent à l'incinération et **produisent de l'électricité**, transformée en énergie, chauffage, etc.

Vous ne les lisez pas ? Adoptez un autocollant **Stop Pub** sur votre boîte aux lettres et économisez **30 kg de déchets par an !**



Consignes et astuces :

- Vous avez un doute pour jeter dans la poubelle « jaune » ? **Pensez emballage**, et dites-vous que tous les emballages se jettent dedans (même les capsules en aluminium de café pleines...).
- **N'imbriguez pas les emballages** les uns dans les autres (pots de yaourt ensemble, emballages dans boîtes de conserve...), ils seraient refusés.
- **Ne laissez pas de nourriture** dans vos emballages mais ne les rincez pas, ils sont lavés par le recycleur (économisons l'eau).
- N'hésitez pas à mettre vos flacons d'huile et tube de mayonnaise.
- Ne mettez ni mouchoir, ni papier peint, ni serviette, ni nappe en papier.
- Ne mettez pas votre brosse à dent en plastique, ce n'est pas un emballage.
- Ne mettez pas votre arrosoir en plastique, ce n'est pas un emballage mais un objet.

RAPPEL

Le tri des déchets est essentiellement associé aux emballages, mais n'oublions pas qu'il est impératif de **trier ses équipements électriques et électroniques, ses piles, cartouches d'imprimantes et tous ces déchets nocifs** et dangereux pour la santé comme les phytosanitaires, peintures et produits toxiques

QUEL EST L'OBJECTIF DU TRI DES DÉCHETS ?

Limiter les pollutions

En recyclant les déchets, une partie des pollutions (de l'air, de l'eau ou des sols) due à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication des produits est évitée. Par exemple : l'émission de gaz carbonique due au transport des matières premières (qui viennent parfois de très loin) et aux activités industrielles participe à l'augmentation de l'effet de serre et donc au réchauffement de la planète. Ce que nous devons à tout prix éviter ! Recycler permet de limiter ces émissions et de protéger notre vie.

Économiser les ressources naturelles

Les emballages en plastique, en papier/carton, en verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles issues de notre planète, comme le pétrole brut, le bois, le sable... dont une partie est non renouvelable. Le tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages. **Grâce aux gestes de tri, c'est 3,7 millions de tonnes d'emballages qui ont été triés par les Français et recyclés en 2020. Cela représente l'équivalent de 1,6 millions de tonne de CO2 évitées.**

S'ORGANISER POUR BIEN GÉRER SES DÉCHETS

Vos déchets sont collectés devant votre porte certains jours de la semaine en fonction de leur nature : collectes pour les poubelles noires et pour les poubelles jaunes. Attention des règles s'imposent afin que nos rues ne deviennent pas des dépotoirs. **Les sacs ou bacs doivent être présentés la veille après 19h ou avant 6h le jour de la collecte.** Les tournées commencent à 6h le matin selon un circuit prédéfini et optimisé. **Vous pouvez être verbalisés lorsque vos poubelles sont sur le trottoir en dehors des horaires de ramassage.**



Déchets et contraventions

Il existe trois types d'infractions liées au dépôt d'ordures à Moulin. Tout d'abord, si un habitant sort ses déchets dans la zone faite à cet effet, mais qu'ils les déposent **en dehors des jours de collecte**, il risque une contravention à hauteur de **35 €**. Cette mesure prise par un arrêté du Maire est qualifiée de dépôt d'ordures sur zone contrôlée.

Ensuite, le dépôt d'ordures **en dehors des zones de collecte** est passible d'une contravention de **135 €**. Par exemple, le dépôt de sac de fast-food dans les rues, ou tout autre abandon de déchets dans des lieux non appropriés.

Quant aux dépôts d'ordures et d'**encombrants** à bord d'un véhicule, il s'agit d'une infraction pouvant aller jusqu'à **1 500 €** (sur jugement du tribunal de police).

Seuls les bacs à roues normés (NF-EN-840) sont acceptés à la collecte pour des raisons de résistance mais surtout de sécurité pour les agents de collecte. Les sacs poubelles doivent être de 30 litres minimum, fermés et ne dépassant les 20 kg. **Si les déchets se retrouvent déversés sur la chaussée, il n'est pas du ressort des agents de collecte de nettoyer mais bien de votre responsabilité.**

Vous voulez avoir des infos concernant la collecte des déchets dans votre rue (jours de collectes, droit aux sacs jaunes, lieux des colonnes de tri...) ? Connectez-vous au site : sictomnordallier.fr

Le contrôle d'accès : un nouveau dispositif pour améliorer et moderniser le fonctionnement des déchèteries !

La déchèterie a été créée pour accueillir les déchets ne pouvant être présentés à la collecte des ordures ménagères. Elle joue un rôle de transit et d'orientation. Les produits réceptionnés sont acheminés vers des filières spécialisées afin d'être recyclés ou dépollués.

Le territoire du SICTOM Nord Allier compte 9 déchèteries. Elles sont ouvertes aux particuliers pour permettre le tri des déchets dits «spéciaux» : déchets toxiques et nocifs pour la santé de l'homme et de l'environnement, déchets encombrants de par leur taille et leur poids, comme la ferraille, le bois, les déchets verts, les pneumatiques, etc.

Afin de contrôler les apports de déchets et d'obtenir des données sur la fréquentation des déchèteries, les déchèteries de Avermes, Chézy, Coulandon, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal seront dotées à partir du 1^{er} juillet de barrières à lecture de plaque d'immatriculation.

L'accès à celles-ci sera régulé par des barrières automatiques. Elles s'ouvriront grâce à un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules. Les usagers (particuliers et professionnels) devront donc enregistrer au préalable tous leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou leur entreprise, soit en ligne par internet, soit via un formulaire papier pour ceux qui ne dispose pas d'internet. L'inscription et l'enregistrement des véhicules sera possible dès la fin avril.

Attention : si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez accéder aux déchèteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchèterie



vous sera refusé et vous serez contraint de faire demi-tour.

L'objectif est de fluidifier la circulation sur le quai, de sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules, d'améliorer le temps d'attente à l'entrée, de mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens, de mieux connaître le type de déchets apportés et d'anticiper le remplissage, l'enlèvement des bennes.

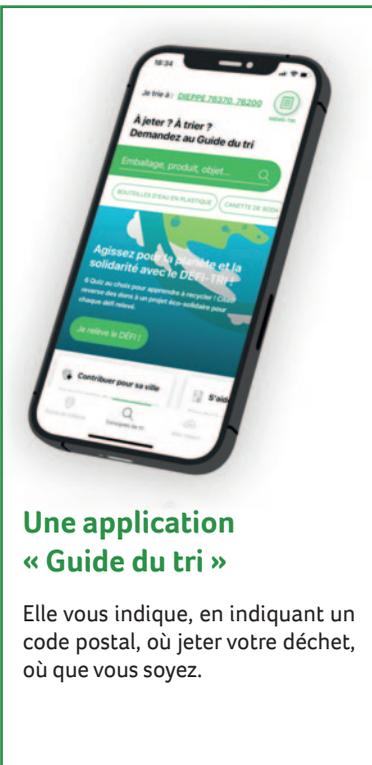
L'accès pour les particuliers des 72 communes du SICTOM Nord Allier n'est pas payant. Pour les professionnels l'accès devrait toujours être autorisé pour le carton et la ferraille.

À SAVOIR : Le nombre d'accès ne sera pas limité, ni payant. Vous pourrez renseigner plusieurs véhicules.

À SAVOIR

Lorsque vous achetez de nouveaux **pneus**, vous pouvez laisser les anciens chez le vendeur en quantité égale. C'est le principe du « un pour un ».

Vous pouvez rapporter vos anciennes **bouteilles de gaz** chez un distributeur sans en racheter une neuve !



Une application « Guide du tri »

Elle vous indique, en indiquant un code postal, où jeter votre déchet, où que vous soyez.

INFOS PRATIQUES HORAIRES DU SICTOM

Accueil : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h.

La pesée : du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 17h

Le magasin pour le retrait des sacs jaunes et composteurs : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Tél : 04 70 46 77 19

AIDES FINANCIÈRES

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et pour répondre au Plan Régional des déchets le SICTOM Nord Allier propose, depuis 2020, une aide à l'acquisition :

- de **couches lavables** pour bébé,
- de **protections féminines durables**,
- et vous offre la possibilité d'acquérir **un poulailler à moindre coût** (dans la limite du stock disponible)

COUCHES LAVABLES

60 €
Aide à l'achat



De la naissance jusqu'à environ 2 ans, un bébé utilise plus de 4 500 couches jetables ! De quoi remplir une chambre d'enfant d'une tonne de déchets, ainsi qu'une dépense de **1 375 € environ par enfant** (prix variable selon les marques). Il existe une alternative : les couches lavables. Le SICTOM propose aux familles, **une aide financière de 60 € à l'achat de couches lavables**, pour un minimum d'achat de 100 €, afin de favoriser leur développement sur le territoire. Aide à destination des jeunes parents d'enfants de moins de 2 ans (dans la limite du budget annuel alloué à cette action).

Couches lavables

De la naissance jusqu'à environ 2 ans, un bébé utilise plus de 4 500 couches jetables ! De quoi remplir une chambre d'enfant d'une tonne de déchets, ainsi qu'une dépense de **1 375 € environ par enfant** (prix variable selon les marques). Il existe une alternative : les couches lavables. Le SICTOM propose



15 €
Aide à l'achat

Les protections menstruelles durables

Une femme utilise **10 000 à 15 000 protections hygiéniques jetables**, ce qui représente un budget de **1 500 à 2 000 € par femme**.

Il existe une alternative : les protections menstruelles durables.

Le SICTOM propose aux femmes, **une aide financière de 15 € à l'achat de protections menstruelles durables** pour un minimum d'achat de 30 €, afin de favoriser leur développement sur le territoire. Aide à destination des femmes et/ou mineures d'un même foyer (dans la limite du budget annuel alloué à cette action).

Retrouvez toutes les infos : sur sictomnordallier.fr

LES DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHEs DE MOULINS

AVERMES - Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi, le dimanche et jours fériés).

Tél. 04 70 42 67 88

CHÉZY - Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le dimanche et jours fériés).

Tél. 04 70 46 99 94

COULANDON - Horaires d'ouverture

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30
(fermée le dimanche et jours fériés).

Tél. 04 70 46 08 41

OPPOSITIONS

DÉMOGRAPHIE EN BERNE

Lors du vote du budget 2022 nous avons appris que Moulins a perdu plus de 500 habitants à Moulins pendant la pandémie du Covid. Nous étions 19.788 en 2022 contre 20321 en 2019. C'est une perte de 2,5% en deux ans seulement. Est-ce le déficit naturel entre naissances et décès ? Probablement, oui. Est-ce que les habitants ont quitté la région ? Certainement. Est-ce qu'ils se sont installés dans les communes autour ? En partie, sur la même période Moulins Communauté, notre communauté d'agglomération a également perdu 500 habitants. En tout cas, depuis deux ans nous sommes sur une piste inquiétante après avoir connu un certain regain pendant le dernier mandat.

Et les Moulinois sont non seulement moins nombreux, ils sont aussi plus âgés. Les plus de 60+ représentaient 28% de la population en 2008, en 2018 ils étaient 32%. Comparé aux communes voisines nous gardons une grande portion de jeunes de 15 – 29 ans dans la population. Plus que 20% des Moulinois sont dans cette tranche d'âge. C'est un atout dont nous pouvons nous réjouir. Simplement ces jeunes sont aujourd'hui bien plus pauvres qu'il y a dix ans. Le taux de pauvreté chez les jeunes se situait en 2012 à 27%. Il est passé à 36% en 2018.

Notre groupe a présenté ces chiffres lors du dernier conseil municipal pour polémiquer ou pour dire que ce serait la responsabilité d'un tel et tel. Il s'agit d'attirer l'attention des Moulinois sur une évolution inquiétante et d'engager une réflexion sur notre avenir démographique.

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

ENVIRONNEMENT : NE PLUS SE CONTENTER DE MOTS

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons souligné le manque d'ambition concernant les questions environnementales et de transition écologique. Nous disions qu'il fallait aller plus vite et plus fort. Malheureusement, l'actualité internationale nous fait toucher du doigt temporairement ce que sera la situation sans retour dans quelques années, c'est-à-dire, l'impossibilité de disposer des ressources en énergies fossiles peu chères et la raréfaction de nombreuses matières premières. Mais à l'inverse de cette terrible guerre en Ukraine dont nous souhaitons la fin rapide, l'épuisement des ressources sera définitif.

Ce ne sont plus les satisfécits que se décerne régulièrement M. Périssol sur sa politique environnementale qui suffiront ; ce ne sont plus les inscriptions à des labels environnementaux ou la plantation de quelques arbres fruitiers qui permettront de se positionner dans un monde plus économe, plus respectueux où les Moulinois trouveront des conditions de vie décentes et accessibles. Les conséquences du conflit révèlent au grand jour qu'il n'est plus temps de se contenter d'une transition à moyen et long terme.

Il faut dès maintenant :

- s'engager dans une autre conception des transports collectifs,
- s'inscrire délibérément dans la réduction du tout automobile en ville en mettant à profit le 2^{ème} pont routier pour favoriser les circulations alternatives,
- arrêter de laisser les commerces s'installer en périphérie, imposant l'usage de la voiture, au détriment du commerce de centre-ville dont les difficultés s'accroissent,
- engager des plans d'urgence pour l'amélioration des logements du parc immobilier existant ;
- revoir drastiquement les consommations dans les équipements collectifs.

Liste Moulins, Ma Cité : Yannick Monnet, Roland Fleury, Eric Dagois

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

LA MUNICIPALITÉ À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE NOS SÉNIORS

Le succès du déjeuner municipal le 27 mars dernier, auquel ont répondu présents 535 Moulinois de plus de 65 ans, montre à quel point les séniors ont une place importante dans notre ville et ont plaisir à se réunir, nous nous en réjouissons. C'est dans cette optique que la Ville de Moulins œuvre d'année en année à proposer à nos aînés toujours plus d'activités et de services à leur disposition. Par l'intermédiaire de notre Centre Communal d'Action Sociale, de nombreuses activités leur sont consacrées, notamment des ateliers aux thématiques très variées, allant de l'atelier cuisine à l'atelier mémoire en passant par l'atelier « sortir ensemble ».

L'objectif est bien évidemment de lutter contre l'isolement et de permettre les interactions, d'autant plus après ces deux années de crise sanitaire marquées par la distanciation physique et la difficulté à nous rencontrer, qui a, nous le savons, davantage impacté les populations les plus âgées.

Aussi, depuis ce début d'année, le CCAS a recruté 4 jeunes en service civique afin d'accompagner les séniors dans l'utilisation des ordinateurs et tablettes par exemple. Ces formations permettent à ceux qui en bénéficient d'être plus autonomes dans l'utilisation de ces outils numériques.

Le portage de repas à domicile est également disponible, et depuis l'année dernière, les bénéficiaires peuvent davantage choisir leurs menus. Le portage de repas peut être complété par un portage de livres à domicile.

Nous sommes fiers d'avoir mis en place ces dispositifs qui facilitent la vie de nos aînés et leur inclusion sociale.

La Municipalité s'engage pour la qualité de vie et le bien-être de tous les habitants, y compris de nos séniors

Déjeuner Municipal

du dimanche 27 mars 2022



La ville de Moulins organise chaque année à l'occasion de la fête des grands-mères, un temps convivial autour d'un repas en faveur des seniors. En raison du contexte sanitaire encore sensible cette année, la Municipalité a repoussé ce temps de partage et de convivialité au dimanche 27 mars 2022, à foire Expo.



Ce déjeuner a été l'occasion pour **M. le Maire, Pierre-André Périssol** et **Mme Cécile de Breuvand, 1^{ère} adjointe en charge de la solidarité**, de rappeler les différents projets et animations mis en place tout au long de cette année.



Ils ont également remercié **Lyliane Eyraud** et **Gilbert Rosnet** pour leur dévouement et leur implication à la bonne organisation de cette manifestation ainsi que l'ensemble des élus et équipe du CCAS.



Ce moment convivial a permis de rassembler 535 personnes, dont la doyenne a 100 ans et le doyen 92 ans, autour d'un repas assuré par Eric Geoffroy. Pour faciliter l'accès à cette journée, un transport était organisé et 77 personnes en ont bénéficié.



L'animation musicale, assurée par Dj Dydytaco a permis à de nombreuses personnes de profiter de la piste de danse dans une ambiance festive et l'ensemble des seniors ont fait un retour dans l'histoire. Les décorations réalisées par les services de la Ville de Moulins et les éléments de décors prêtés par le Département de l'Allier, l'association Souvigny Grand Site, le CNCS et l'association le Jardin des Gatilles, portaient sur la renaissance à l'époque de Anne de France.



De nombreux combats scénarisés par la Garde du Cerf Ailé ont été présentés ainsi qu'une cérémonie d'adoubement des 2 doyens.

Le Département a offert à chacun des seniors présents au déjeuner municipal, une entrée gratuite pour visiter la première exposition majeure consacrée à Anne de France au musée Anne-de-Beaujeu.

A.M.V., votre commerçant en bâtiment pour tous types de fermeture



109 route de Lyon, 03000 Moulins
Du lundi au vendredi de 9h-12h / 14h-18h
Samedi de 8h à 12h et uniquement
sur rendez-vous

L'entreprise A.M.V. a vu le jour grâce au responsable Mr Richard Viallet, un professionnel depuis plus de 15 ans dans le domaine du bâtiment. Ayant exercé en tant que poseur durant 5 ans, puis étant devenu technico-commercial, il est désormais le gérant de sa propre entreprise.

Ce commerce de fourniture réalise la vente et la pose des fermetures (fenêtres, portails, clôtures, volets, stores...) qui peut être faite pour des maisons neuves mais également des maisons anciennes avec du matériel sur mesure. Des matériaux en aluminium, en PVC, mais aussi en bois-mixte vous sont proposés chez A.M.V. !

Ouverture du restaurant « Le bivouac »



Un nouveau restaurant-bar, Le Bivouak, ouvrira ses portes, dans l'été, à l'étage supérieur de la Maison de la Rivière.

Le Moulinois Rodolphe Alliod et son associé Benoit Rondet, vous accueilleront dans ce nouveau cadre où vous pourrez profiter pleinement des berges de l'Allier.

La Maison de la Rivière est située 4 route de Clermont à Moulins, sur la rive gauche de l'Allier.

Le Bivouak est ouvert à l'année.

La Paillote, bar-cocktails (située en contre-bas) sera ouverte pour la période estivale.

Suivez-les sur les réseaux sociaux :

Facebook : @LeBivouakMoulins

Instagram : @Le_Bivouak_Moulins

Twitter : @Bivouak_Moulins

Les RDV du patrimoine, à Moulins, en mai

Pour les visites de Moulins, RDV à l'espace patrimoine à l'Hôtel Demoret : 83 rue d'Allier. Infos : 04 70 48 01 36 patrimoine@agglomoulins.fr

• Pour le Jacquemart, RDV au pied du Jacquemart Place de l'Hôtel de Ville.

Samedi 7 mai

Visite de Moulins, Belle Époque - 15h
Visite du Jacquemart - 17h30

Samedi 14 mai

Visite - Hôtels particuliers classiques, façades et cours intérieures - 15h
Visite du Jacquemart : 17h30

Nuit des musées - 20h-23h

Accès libre de l'exposition de maquettes et de plans-reliefs de l'Espace patrimoine et de la nouvelle exposition temporaire du musée de la Visitation.

Dimanche 15 mai - 16h

Visite : À la découverte des sculptures de Juan Palau. Un parcours à vélo entre Moulins et Yzeure. RDV à l'Office de tourisme. Possibilité de louer des vélos ou des vélos électriques (sur réservation).

Judi 19 mai - 19h

Concert de l'École de musique. RDV à la chapelle Notre-Dame - Hôtel de Paris. Entrée libre.

Samedi 21 mai - 15h

Visite : La chapelle de fond en comble. RDV à la Chapelle St-Joseph, ancienne visitation. Réservation obligatoire.

Le Printemps des cimetières

Visite : Le cimetière de Moulins - 15h - RDV au cimetière de Moulins
Visite du Jacquemart - 17h30

Samedi 28 mai

Visite : La face cachée des demeures médiévales - 15h
Visite du Jacquemart - 17h30

Dimanche 29 mai - 16h

Visite : Entre les deux ponts. RDV au bout de la rue Régemortes, avant le pont Régemortes



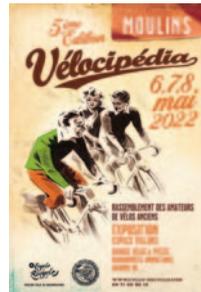
LE COLLÈGE DE FRANCE CONFÉRENCE ANNULÉE

La conférence du Collège de France, sur le thème « P.P. Pasolini : une expérience hérétique », tenue par Carlo Ossola, initialement prévue le 5 mai, est malheureusement annulée.

Vous pouvez nous laisser vos coordonnées afin d'être informé quelques jours avant des dates des conférences par mail communication@ville-moulins.fr ou nous contacter au 04 70 48 51 13.

VÉLOCIPÉDIA, L'EXPOSITION DE VÉLOS ANCIENS

L'Association Les Amis de Tonton Vélo a décidé de faire de cette manifestation un rendez-vous national biennal dédié au vélo ancien. Co-organisée avec l'association moulinoise Cyclo-recyclo, cette 5^{ème} édition réunira les passionnés du vélo rétro. Le musée éphémère (entrée gratuite), point central de l'événement, regroupe 70 machines uniques et originales, des vélocipèdes de 1870 aux cycles plus récents des années 1960/70.



Au menu, une bourse vélos anciens, défilé en ville, concours d'élégance, repas festif sur le thème du vélo au milieu d'une exposition exceptionnelle, randonnées au départ de Moulins avec pique-nique.

Ouverture
Espace Villars

• Du mardi 3 au jeudi 5 mai 2022.
Tarif unique : de 2 à 20 € (Suivant le type d'inscription. Repas, balade, bourse, etc.).

GRAND PRIX DE LA VILLE DE MOULINS À L'HIPPODROME



Pour la toute première fois, l'hippodrome et la ville de Moulins s'associent afin d'organiser le Grand Prix de Moulins, le 28 mai 2022. Plusieurs courses auront lieu tout au long de la journée, mais ne ratez pas le grand prix qui se déroulera à partir de 12h45 ! Ce grand prix sera l'occasion de proposer une journée de l'élégance, alors tous à vos tenues chics !

Samedi 28 mai 2022
Hippodrome ouvert dès 10h15

Grand Prix de Moulins à 12h45

Tarif : 3 € (gratuit pour les - de 16 ans et les + de 65 ans)

Plus d'infos :
courses.moulins@orange.fr
04 70 34 23 85

DEUX EXPOSITIONS, DEUX LIEUX POUR LES 30 ANS DU MUSÉE

Du 14 mai au 24 décembre 2022
Insolites et ingénieuses

À l'Hôtel Demoret, vous découvrirez le talent des visitandines dans le recyclage de matériaux naturels ou d'objets manufacturés, au service de leur communauté.

Espace Patrimoine
Hôtel Demoret, 83 rue d'Allier
04 70 48 01 36

Ouvert du mardi au samedi :
10h-12h/14h-18h,
dimanche et jours fériés : 15h-18h



Le Jubilé d'une perle

Dans un nouvel espace, lumineux et rénové, Place de l'Ancien Palais, le musée expose des œuvres exceptionnelles réalisées dans des matériaux précieux, venus enrichir depuis peu les collections.

Musée de la Visitation,
4 place de l'Ancien Palais - 04 70 44 39 03
Ouvert du lundi au samedi :
10h-12h/14h-18h
www.musee-visitation.eu
04 70 48 01 36.



La Nuit des musées 20h-23h



Accès libre et gratuit, en nocturne de l'exposition de maquettes et de plans-reliefs de l'Espace patrimoine et de la nouvelle exposition temporaire du musée de la Visitation.

Espace patrimoine – Hôtel Demoret,
83 rue d'Allier - 04 70 48 01 36

La Nuit des Artistes

La Nuit des Artistes est de retour dans le Quartier Historique ! **Samedi 14 mai de 18h à minuit.**

La Nuit des Artistes est organisée par Moulins Quartier Historique avec le soutien de la Ville de Moulins, dans le cadre de la **Nuit européenne des Musées** et avec la participation exceptionnelle de Street Art City de Lucry-Lévis.

Venez découvrir les expositions de différents artistes chez les commerçants du quartier, la performance des grapheurs Ted Nomad et Zeso au pied du Jacquemart sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Des scènes musicales au gré des ruelles pavées du Quartier Historique animeront aussi votre soirée.



LES PLAYMOBIL ENVAHISSENT L'ESPACE VILLARS



Venez découvrir la **1^{ère} édition de l'exposition Playmobil**, de l'association DioPlay et en collaboration avec L'ASPTT et la ville de Moulins.

Etendue sur plusieurs jours, **du 26 au 29 mai 2022 de 10h à 18h**, cet événement ravira les petits et les grands.

Tarif : 3 € (gratuit pour les - de 4 ans)

A toi de jouer et en avant les histoires !!!

Un jeu concours gratuit, réservé aux enfants de 7 à 11 ans est organisé. Chacun doit fabriquer une scène de 140 cm x 80 cm, avec ses Playmobil. Il est possible d'utiliser des éléments de décors en tissus, du sable etc. Il faut

prendre sa réalisation en photo (2 ou 3 clichés) et remplir le bulletin de participation que tu pourras imprimer sur le site de la Ville (www.ville-moulins.fr). Ce bulletin devra être retourné à bernard.maillard67@orange.fr.

Pour tous renseignements il est possible de le contacter 06 19 54 17 21.

Les enfants sélectionnés auront rendez-vous avec les parents, le mercredi 25 mai 2022 à l'espace Villard de Moulins entre 17h et 18h30 pour l'installation des scènes.

LA BOURBONNAISE POUR ELLES - 9^{ème} ÉDITION

Samedi 28 mai place d'Allier de 9h à 19h : distribution des t-shirt et dossards aux personnes initialement inscrites et prise des inscriptions tardives au tarif de 14 €.

Dimanche 29 mai place d'Allier à 8h30 : ouverture du village, échauffement ; **10h :** départ des coureuses et des marcheuses ; **11h 30 :** remise des prix.



Cette manifestation féminine contre le cancer rassemble plus de 2 000 femmes sur un circuit aéré de 5 km au départ de la place d'Allier. Elle permet de financer les soins de support offerts à tous les malades de la région, dans l'espace Accanthe que l'association a créé en 2013.

(www.accompagnement-cancer-moulins.info)

Inscription sur le site www.labourbonnaisepourelles.fr

Deux possibilités : allure libre ouverte à toutes (petits et moins jeunes), ou course compétitions chronométrée pour les plus de 16 ans : tarif 12 € jusqu'au 20 mai, demi-tarif pour les moins de 12 ans, un t-shirt rose offert aux 2 000

inscrites. A l'arrivée du parcours, chaque participante aura une collation individuelle, par mesure d'hygiène, dans un sac kraft. Prévoir sa bouteille d'eau.

LA CONFRÉRIE MOULINOISE DU PIQUENCHÂGNE

Dimanche 22 mai

Défilé en ville, animations place d'Allier et dégustation et vente de Piquenchâgnes.

Le Piquenchâgne est un dessert typiquement bourbonnais Il en existe de nombreuses recettes.

A l'origine, on utilisait les restes de pâte à pain que l'on garnissait de pommes, de coings ou de poires.

Disparu des étals des pâtisseries depuis de nombreuses années, la confrérie s'est donnée pour mission de le ressusciter et de vous le faire découvrir !

Au programme

10h : Grande Parade, défilé des confréries de l'Espace Villars au centre-ville avec la musique de la Lyre Bourbonnaise.

11h : Tous place d'Allier. Présentation des confréries et des pâtisseries participants. Cérémonie d'intronisation et d'adoubement.



Théâtre

CONCERT - BUBBLE STAR



Vendredi 13 mai à 20h30
 8 musiciens des alentours de Moulins vont rejouer le concert Souchon/Voulzy de 2016. 29 titres aux arrangements soignés, de nombreux tubes des deux compères mais aussi des titres issus de leur album commun...
Plein tarif : 20 €
Tarif réduit : 15 €

THÉÂTRE - LES COMBATS D'UNE EFFRONTÉE



La parole de Simone Veil traverse le temps. Une parole tournée vers les générations futures et – envers et contre tout – un regard confiant porté sur l’avenir
Mise en scène : Pauline Susini
Avec Cristiana Reali et Noémie Develay-Ressiguier / Pauline Susini (en alternance)
Durée : 1h15
Tarifs : de 10 € à 35 € (selon emplacement)

Judi 19 mai à 20h30
 Cette pièce de théâtre nous fait découvrir sous un nouveau jour celle qui fut – et qui reste – l’une des personnalités préférées des Français : Simone Veil.

C I N E M A

Le printemps est là : le beau temps et la douce chaleur du soleil ne vous empêcheront pas d'aller voir les films programmés dans votre cinéma. Envie d'une comédie d'aventure avec Sandra Bullock et Channing Tatum ? « **Le secret de la cité perdue** » vous ravira ! Tout comme « **Le médecin imaginaire** » où Alban Ivanov, à la suite d'un accident, se verra confier à Abdel dont les notions de soins sont très limitées.

Vous avez plutôt besoin de classe à l'anglaise ? Après plusieurs reports, « **Downton Abbey II** » débarquera enfin en grandes pompes le 27 avril.

Notez bien la date du 4 mai. Déjà pour le film d'animation « **Le Roi Cerf** », œuvre emplie de poésie et de réflexion sur la nature. Mais aussi pour le nouveau Marvel « **Doctor Strange in the Multiverse of Madness** » mettant en scène les conséquences des derniers événements de l'épopée du MCU. LA sortie blockbuster de cette saison.



Carnet Rose

DU 1 AU 31 MARS 2022

•• NAISSANCES ••

Imrann, Sidik TRAORE, né le 03/03,
 Jannat, Razia ISMAIL, née le 11/03,
 Mila GOUGNOT, née le 24/03,
 Baptiste, Yoann FIDÈLE, né le 29/03,

NUMEROS UTILES

- Hôtel de Ville**
Tél. 04 70 48 50 00
- Service état-civil et élections**
Tél. 04 70 48 50 11
- Mairie annexes :**
- Champins**
Tél. 04 70 46 20 39
- Chartreux**
Tél. 04 70 20 23 73
- La Madeleine**
Tél. 04 70 20 86 75
- SESAME - Accueil général**
Tél. 04 70 48 51 20
- Police municipale**
Tél. 04 70 48 50 50
- Centre communal d'action sociale**
Tél. 04 70 48 51 47
- Pôle seniors**
Tél. 04 70 48 51 78
- Service des sports**
Tél. 04 70 48 51 91
- Services techniques**
Tél. 04 70 48 50 62
- Direction Jeunesse-éducation**
Tél. 04 70 48 51 60
- Ve associative**
Tél. 04 70 48 51 39
- Point information Jeunesse**
Tél. 04 70 47 34 92
- Urgence Eau**
Tél. 06 08 56 94 37

FOIRE
DE
Moulins

6-15
MAI
2022

**ENTRÉE
GRATUITE**

180 EXPOSANTS

RESTAURANTS OUVERTS

JUSQU'À MINUIT

LE 7, 12, 13, 14 MAI

ANIMATIONS ENFANTS

INVITÉE
D'HONNEUR



La Toscane

NOUVEAUTÉ

SALON DE L'AUTOMOBILE

foiredemoulins.fr



PARC DES EXPOSITIONS
DE MOULINS COMMUNAUTÉ